

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 4 (1974)
Heft: 4

Rubrik: Le courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LE COURRIER DES LECTEURS

Attention

Une abonnée souligne: Des personnes négligeant de signaler leurs changements de noms ou d'adresses aux Retraites populaires ne peuvent plus percevoir leurs rentes. Il est de leur intérêt de remettre les choses en bon ordre.

Hommage à la pluie

De Mme A. Martin, Lausanne.
Voici quelques réflexions médiées sur le parcours de la ligne du Simplon, un jour de pluie.

« Que dire d'un jour de pluie? Qu'il est gris, monotone, décevant? Nullement! La végétation entière fait sa toilette. Elle est lavée, purifiée, presque trop verte, et quel beau vert! De tous ses pores elle respire. Les arbres élancent leurs branches pour humer l'odeur si particulière de l'herbe et de la terre mouillées. Les fleurs redressent leurs tiges, buvant par petites gorgées les gouttes qui ruissellent sur leurs pétales. De toute part dans les interstices des rochers on voit filtrer des filets d'eau, devenant des cascades qui viennent se jeter comme des désespérées dans le torrent où elles s'engloutissent, arrachant au passage une branche, se jouant d'elle, la bousculant pour enfin l'emporter au loin.

Oh! tombe bienfaisante pluie, source de lumière et de vie, don généreux du ciel! Par toi nous vivons.

Mais, Dame Nature, souvent nous nous surprenons à dire: « Oh! cette pluie, quand finira-t-elle? » Il est heureux que vous n'ayez pas d'oreilles... »

Une solution heureuse

De Mme Nicolier, Lausanne.
Lors d'une rencontre entre ainés, j'appris avec étonnement qu'une

dame payait son taxi avec des bons. Elle m'expliqua que ne digérant plus le chocolat, ses enfants compensaient cette dentée par des carnets de bons. (Réd.: Il est possible d'obtenir des carnets de bons, en téléphonant au 165 ou encore au secrétariat des taxis lausannois: 23 12 86).

Les boîtes à surprises

De M. Jermijew, Genève.

Jusqu'en automne de l'année dernière, nous trouvions à Genève deux sortes de boîtes à ordures, une grande et une petite. Le petit format s'appelait « boîte à villa ». Il était autorisé en raison de ce que les villas étaient souvent habitées par des femmes d'âge respectable. Or, l'automne dernier, on a standardisé ces boîtes. Il fallut se débarrasser des anciennes et acheter une nouvelle sorte très robuste, pesant à vide 10 kg. Remplies, elles en pèsent une trentaine.

A Paris et dans d'autres villes de France, on emploie des boîtes en plastique léger. Ainsi, les ainés ont à choisir: s'ériger en maniant leurs poubelles, ou trouver un robuste faquin qui va les leur porter au lieu de ramassage. Ces boîtes en plastique allègeraient le calvaire des ainés qui risquent de succomber sous le harcail.

Histoire de «mites»

De Mme S. Marot, Chailly, cette lettre destinée à Mme Jacot.
J'ai été très émue, chère Madame, de recevoir ces deux paires de «mites», auxquelles vous ajoutez, sur une carte illustrée d'un autre âge, des mots charmants. En me les envoyant, vous vous êtes séparée d'une époque (vous

me parlez de la guerre de 1940), peut-être avec soulagement, mais certainement avec un pincement au cœur. C'est un dépôt que vous m'offrez et, en cette qualité, j'en userai avec respect.

Course d'obstacles...

De Mme Giliberti, Lausanne.

Monter dans un trolleybus crée une telle appréhension chez les personnes faibles des jambes ou des yeux, qu'elles renoncent à utiliser ce moyen de transport. Leur situation financière ne leur permet guère de prendre un taxi. En outre les handicapés des jambes, qui sont véhiculés en poussettes, devraient pouvoir accéder à l'église, au concert ou dans bien d'autres lieux publics sans avoir d'escaliers à gravir, vu leur incapacité à rester debout.

De Mme Jottier, Genève.

A Genève, les bordures des trottoirs sont trop élevées, particulièrement dans l'avenue Weber. L'immeuble que j'habite est pourvu d'une rampe d'accès d'une telle différence de niveau entre la porte d'entrée et celle de l'ascenseur, que je risque chaque fois de chuter.

De Mme H. Wider, Genève.

Trop d'obstacles encore sont rencontrés par les personnes âgées ou handicapées aux abords des carrefours genevois, notamment à la place du Temple de Plainpalais et au carrefour de Rive. Les trottoirs à monter et à descendre sont nombreux pour traverser ces places. Mais ce qui est vraiment gênant au Rond-Point et à Rive, c'est qu'il n'y a aucun feu de signalisation.

De tout cœur

De Mme A. G., Les Bioux.

Je suis parfaitement d'accord avec Mlle Denys de Lausanne et sa lettre de février. Comme elle, quand je vois tous ces beaux voyages dans « Aînés », cela me fait gros au cœur de ne pouvoir en profiter. Depuis le temps que j'aimerais aller en Hollande pour voir les fleurs, ça n'est pas encore cette année que je partirai, hélas! J'ai 74 ans. Je ne reçois de l'AVS que Fr. 400.- plus Fr. 130.- de compensation. Voyez combien est maigre le total! Je ne me plains pas, je sais qu'il existe des

plus malheureux que moi. Il faut dire que je suis handicapée des jambes. En plus j'ai un œil perdu. Je vis seule dans une petite ferme à 2 km du plus proche magasin, ayant pour toute conversation le téléphone, mon chien et mes poules. Pour le moment, il me reste Fr. 200.- que j'ai mis de côté, et si je peux encore mettre Fr. 50.- par mois jusqu'en mai, cela me fera assez pour aller avec vous les ainés, en Hollande. Mais je crois qu'il faut en faire mon deuil? Pleurer ne sert à rien, et surtout il ne faut pas envier les riches, car ils sont, pour la plupart, aussi malheureux que les pauvres!

Voyages...

De M. E. Luthy, La Chaux-de-Fonds.

Ce n'est pas que l'intérêt pour les articles du journal me manque, bien au contraire. Mais, votre mensuel m'a souvent paru destiné à un retraité + AVS, quant à ses propositions de voyages avantageux. Mais avec une retraite pour un couple, dont le tiers est déjà englouti pour le loyer, il reste juste de quoi vivre décemment. A mon point de vue, quelques critiques se justifient. Exemple: l'abonnement CFF n'est pas rentable pour les AVS, quand on sait qu'on ne dépense pas, en frais de train par année, un montant équivalent au prix de celui-ci. Donc: exclu!

Témoignage

De Mme Blättler, Lausanne.

Mlle Denys, vous n'êtes pas seule! Nombreuses sont vos amies. Je n'ai rien d'autre que 88 ans et une longue expérience de la vie. Que puis-je faire encore? J'ai passé cette vie à travailler, à tirer l'aiguille comme couturière, après un apprentissage de 3 ans. Puis vint l'instant des circonstances malheureuses, santé, petits gains. Peut-être est-ce là la faute de quelques velléités de jeunesse? Je n'ai pas su amasser. Ainsi je me trouve à la remorque, mais sans animosité. J'ai de la compréhension à l'égard de mes semblables. Tous mes déboires semblent se lier à mon inactivité. Est-ce juste que je doive payer ma chambre et pension pour ne garder que Fr. 50.- pour le mois? Cela me pèse, mais je dis : « Merci Mlle Denys! »

Surdité

Pour nous faciliter les démarches, veuillez préciser dans le bon ci-dessous que vous nous retournez :
(Soulignez ce qui convient).

BOUVIER Frères

Lunettes et appareils acoustiques
43 bis, avenue de la Gare, 1000 Lausanne
Téléphone 021/23 12 45

PRO-SENECTUTE aide à la Vieillesse ainsi que l'AIDE COMPLÉMENTAIRE DE L'AVS finance l'achat d'un appareil de surdité, ceci après certificat médical.

Bénéficiez-vous de l'aide compl. AVS OUI/NON

NOM: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____ AGE: _____